











Pour plus d'information visitez notre site

www.fodgac.fr

Paris, le 3 février 2014.

Ouvriers d'Etat : Le MEDDE reçoit FO

Le bureau national SNPACM-FO a été reçu lundi 3 février par Mme MÉDARD et M AMBROSINI, conseillers du Ministre délégué aux Transports, pour évoquer le besoin d'embauches d'Ouvriers d'État en 2014 à la DGAC.

La promesse d'embauches faite à FO en 2013 a été tenue, et les recrutements ont été effectués. Aujourd'hui, 16 agents ont rejoint la DGAC, 3 l'ENAC et 2 Météo-France.

Cependant, les travaux sur un éventuel nouveau statut n'ont pas avancé. Dans cette situation, les effectifs Ouvriers continuant à baisser, nous avons demandé que le gel du moratoire soit maintenu et que des recrutements d'Ouvriers d'État soient effectués en 2014.

Les conseillers nous ont affirmé vouloir, en l'absence d'évolution, demander le maintien du gel du moratoire et l'autorisation d'embauches en accord avec les besoins de la DGAC.

Nous avons longuement débattu sur la nécessité de recruter des ouvriers informaticiens. La situation au SSIM est devenue critique, tout comme l'était celle des centrales énergies en 2013. Elle est aussi très dégradée dans certains services où les AVE n'ont pas été pourvus, malgré des candidatures internes : DSAC/AG, CRNA/Est, SNA/Nord... Le Conseiller ne met pas en doute le besoin, mais comme cette activité n'est pas spécifique à la DGAC, un éventuel autre statut, commun à tous les ministères, devrait exister. Si ce n'était pas le cas, il est prêt à revoir sa position. Pour FO, les recrutements d'ouvriers informaticiens vont dans le sens du choix stratégique de la DGAC datant de plusieurs années (remplacement des IESSA et des TSEEAC) et de faire assurer l'Informatique de Gestion par le corps des Ouvriers d'Etat, à la satisfaction de l'ensemble des Directions. Le métier même de ces ouvriers informaticiens a évolué, les fiches professionnelles ont été actualisées en 2006 et 2012 avec les organisations syndicales, afin de prendre en compte l'évolution de leur métier : le niveau a été adapté afin de garantir une formation professionnelle de qualité.

FO a demandé 25 recrutements pour 2014 (14 informaticiens) et des recrutements dans la filière « maintenance aéronautique » afin de permettre à l'ENAC d'assurer le support de la formation de pilotes, ainsi que d'électrotechniciens à la DSNA.

Nous avons rappelé les engagements qui lient le Ministère, la DGAC et les Organisations Syndicales signataires du Protocole 2013-2015, notamment sur les effectifs. Plus de la moitié des AVE non pourvus en CICAVE-O portent sur des postes « Informatique ».

Comme en 2013, FO ne renoncera pas et continuera à défendre nos emplois et notre avenir.

Le SNPACM-FO, avec la FGF-FO, a demandé un entretien au Ministère de la Fonction Publique pour maintenir la pression pour de nouvelles embauches d'Ouvriers d'Etat en 2014.

